

Rapport de Madame FUMET- Trésorière du CDT

Les comptes financiers de l'année 2008

1. Le compte d'exploitation

Ce qu'il faut retenir du compte d'exploitation de l'année 2008, ou les grandes lignes, sont les éléments qui suivent :

- le budget du CDT est 787 K€ de recettes contre 756 K€ de dépenses, ce qui génère un solde positif de 31 K€ environ,
- le budget du CDT Autorisé, au titre du service commercial, est de 293 K€ de recettes contre 284 K€ de dépenses, ce qui génère un solde positif de 8,5 K€ environ,
- le solde cumulé, positif, est donc de 39,5 K€ environ.

1.1. Sur le plan des dépenses d'exploitation :

- les charges de structure, hors personnel, représentent de 10,8 % des dépenses,
- les charges de personnel représentent de 42,3 % des dépenses,
- les charges de promotion et de communication, y compris au titre de la commercialisation, représentent de 12,4 % des dépenses,
- les charges liées au suivi des filières représentent de 1,3 % des dépenses,
- les charges liées au travail de l'observatoire du tourisme représentent de 0,8 % des dépenses,
- les charges liées à des dotations pour risques éventuels représentent 6,4 % des dépenses,
- les charges liées aux impôts, dont taxe sur les salaires du CDT celui sur le CA du CDT Autorisé représentent 3,2 % des dépenses,
- les charges liées à l'achat de prestations en vue de bâtir des produits touristiques représentent 22,9% des dépenses.

1.2. Sur le plan des recettes d'exploitation :

- les participations à diverses actions (ex : salons) représentent de 1,3 % des recettes,
- les aides et les subventions, dont celle du Conseil général de la Haute-Vienne, représentent de 70,0 % des recettes,
- les autres ressources (ex : revenus issus de placements) représentent de 2,9 % des recettes,
- enfin, les ventes de produits touristiques ont permis de payer les prestations achetées et mentionnées en dépenses, à hauteur de 25,8 %; et de générer une marge qui correspond à 4,1 % des recettes. Il convient de mentionner que la « commission » correspond à 15,1 % de valeurs des produits vendus.

1.3. l'analyse du compte d'exploitation

Rappelons que 2008 est la première année de présentation des comptes en deux parties (CDT « dit autorisé » et CDT « dit missions de service public »).

2008, comme le sera 2009, est une année de « transition » dont l'objectif est la maîtrise des comptes et la construction d'une nouvelle organisation du CDT de la Haute-Vienne, en interne, mais aussi pour et avec ses partenaires.

1.4. l'analyse des dépenses de promotion et de communication

Rappelons que le budget dédié à la communication et à la promotion de la destination et des produits de la Haute-Vienne a été en 2008 de 124 K€ dont la répartition est la suivante :

27,2 % pour les éditions dont l'affranchissement,
17,3 % pour les salons et les opérations micro-marchés,
17,1 % pour l'Internet, les TIC et le marketing direct,
15,1 % pour les relations avec la presse,
4,6 % pour la photothèque,
3,7 % pour l'achat de publicités,
1,5 % pour les cotisations techniques liées à la promotion,
1,1 % pour des actions diverses.

Et 12,4 % pour ce qui est de notre accompagnement technique pour l'agence de communication « Bande à part ».

2. Le bilan

2.1. au niveau de l'actif

Sur le plan de l'actif immobilisé :

- les immobilisations corporelles (matériels faisant l'objet d'amortissements) représentent près de 6200 €.

Sur le plan de l'actif circulant :

- les créances clients (acomptes versés) et autres créances, représentent 1700 € environ (en diminution de 9500 € environ par rapport à 2007),
- les disponibilités représentent près de 236 K€, contre 158 K€ en 2007.

Sur le plan des comptes de régularisation :

- les charges constatées d'avance (ex : dépenses de promotion de l'année 2009 payées à la fin de l'année 2008) représentent 26 K€ environ, ce qui est quasi stable par rapport à 2007.

2.2. au niveau du passif

Sur le plan des capitaux propres :

- la réserve légale est portée à près de 9 K€,
- le résultat de l'exercice (39.5 K€) est porté au bilan.

Sur le plan des provisions pour risques et charges :

- les provisions pour risques ont été portées à hauteur de 89 K€

Sur le plan des dettes :

- les dettes à des fournisseurs sont portées à hauteur de 58,5 K€ (en baisse par rapport à 2007),
- les dettes fiscales et sociales sont portées à hauteur de 72,5 K€ (en diminution par rapport à 2007),
- les autres dettes à hauteur de 1,2 K€ (en baisse par rapport à 2007).

2.3. au niveau de l'analyse du bilan

Les dettes fournisseurs, fiscales ou sociales, mais également les provisions pour risques et charges, sont largement couvertes par les disponibilités, ce qui est positif.

Fait, à Limoges, le 29 juin 2008.